



Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 février 2021

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – M. Jean-François BOLTEAU, conseiller délégué, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Pascal BROCHARD, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Laëtitia CAMUS, M. Julien GUILLON, M. Antoine SANTOS, Mme Isabelle LACREUSE les conseillers municipaux

VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE 2021

Comme chaque année, les associations ont déposé en Mairie leur demande de subvention.

Celles-ci sont attribuées et votées par le Conseil Municipal selon les critères suivants :

- Le montant des cotisations inerrantes aux fédérations.
- Le nombre de licenciés mineurs.
- Le niveau de compétition lorsqu'il s'agit d'associations sportives.
- Le nombre d'animations réalisées sur la commune pour tous les brouziliens.
- L'attribution d'une subvention de 200€ pour toute association nouvellement créée.
- Un montant de 100€ minimum est attribué à toute demande de subvention dont la grille de calcul donnait un montant inférieur.

ASSOCIATIONS Sportives - Loisirs - Jeunesse	MONTANT
A. COMBATTANTS UNC - AFN	100 €
BASKET BCG	3 000 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE LES BROUZILS	300 €
COMITE DES FÊTES	700 €
FOOT LSGB	5 000 €
ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE LA FUNERIE DES BROUZILS	200 €
GRASLA AUTO RETRO	100 €
GYM DETENTE	100 €
GYMNASTIQUE DE GRASLA	500 €

ASSOCIATIONS Sportives - Loisirs - Jeunesse	MONTANT
L'DANSE	1700 €
LES P'TITES FRIMOUSSES	100 €
MOTOCUB LOUP BIKE TEAM	100 €
MUSICIENS DE GRASLA	1 000 €
MAM "L'UNIVERS DES P'TITS LOUPS"	100 €
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BROUZILIEN	100 €
GRAINE DE SPORTS	900 €
RANDONNEURS DE GRASLA	100 €
THEATRE DE GRASLA	1000 €

ASSOCIATIONS DIVERS	MONTANT
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE	2 185,90 €
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE (7 € x 71 élèves)	497,00 €
APEL ECOLE PRIVEE (7€ x 229 élèves)	1 603,00 €
GDS (groupement défense sanitaire)	100,00 €

ASSOCIATIONS DIVERS	MONTANT
OGEC (Pause méridienne)	9 800,00 €
FAMILLES RURALES (Garderie + animation jeunesse + centre accueil périscolaire)	109 000,00 €
BROUZILS ARTI.COM	240,00 €
REFUGE DU LIVRE	450,00 €

Malgré une année 2020 difficile, en raison des contraintes sanitaires, les associations maintiennent un bilan financier satisfaisant et souhaitent que le bénévolat soit toujours présent au sortir de cette crise.

PARTICIPATIONS FINANCIERES 2021 AUX ORGANISMES DE GESTION DES ECOLES EN CONTRAT AVEC L'ETAT

La commune a l'obligation de verser une participation financière pour le fonctionnement des écoles en contrat avec l'Etat. Pour notre commune, il s'agit de l'école privée PIERRE MONNEREAU gérée par l'OGEC.

Le montant de la participation doit être égal au coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique. Par délibération en date du 9 novembre 2020, le Conseil Municipal a fixé le coût moyen d'un élève scolarisé à l'école publique des Tilleuls à 714.52 €. Considérant un effectif de 228 élèves scolarisés à l'école PIERRE MONNEREAU, le Conseil Municipal vote l'attribution d'une participation de 162 910.56 € à l'OGEC.



RAPPORT DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES)

Lors de sa séance du 8 décembre 2020, la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) a acté des ajustements concernant les attributions de compensation de certaines communes. Le rapport de la CLECT est ensuite soumis à l'avis des différents conseils municipaux. En l'occurrence, le présent rapport présente une baisse de 3 635 € des attributions de compensation versée annuellement aux Brouzils. Cette déduction fait suite à la construction du terrain synthétique et par ricochet, la suppression du terrain B ce qui entraîne une diminution des charges d'entretien des terrains de football pour la Commune.

RENOUVELLEMENT D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Depuis le 1er avril 2018, Monsieur Laurent TOUTEE, responsable des services techniques est mis à disposition de la Communauté de Communes à raison de 20% de son temps de travail hebdomadaire afin d'exercer des missions de suivi d'opérations de travaux. Cette convention arrivant à son terme, le Conseil Municipal décide de la renouveler pour une durée de 3 ans.

ADOPTION DE LA CHARTE INFORMATIQUE

Le Conseil Municipal adopte la charte informatique proposée par la Communauté de Communes dans le cadre de la mutualisation des outils informatiques.



EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DU STADE – CONVENTION AVEC LE SYDEV



Le SYDEV va réaliser l'effacement des réseaux et la rénovation de l'éclairage de la Rue du Stade. Pour se faire, le SYDEV propose la signature de deux conventions d'un montant global de 80 373 €.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes :

Adresse	Réf. cadastrale	Adresse	Réf. cadastrale
Rue de la source	AI 13	4 Impasse des Iris	AB 322
La Marronnière	AD 126/169	Rue de Lattre	AB 382

ELAGAGE DES HAIES POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique sur le Département de la Vendée est en cours de réalisation et une partie de la Commune des Brouzils sera raccordée dès cette année.

Une partie de ce réseau fibre optique sera développé sur les poteaux du réseau téléphonique existant, et pour ce faire, il est nécessaire que l'accessibilité à ce réseau aérien soit assurée.

S'agissant du réseau téléphonique aérien présent le long des routes, il incombe notamment aux propriétaires des haies riveraines d'en assurer l'entretien pour éviter tout débordement sur le domaine public qui gênerait l'accès à ce réseau (élagage d'1 m sous le fils et 50 cm en latéral). La Municipalité transmet actuellement des courriers en ce sens à tous les propriétaires concernés sachant que ces travaux d'élagage doivent être réalisés avant la fin mars.

En cas de difficultés, les propriétaires concernés peuvent contacter le secrétariat de la Mairie.



PROMOTIONS ET DISTINCTIONS AU CENTRE DE SECOURS

Malgré le contexte très particulier que nous traversons sur le plan sanitaire, le centre de secours des Brouzils a tenu à honorer ses sapeurs-pompiers lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 29 janvier, en comité restreint.

Isabelle RIVIERE (Conseillère Départementale), David LE GOUALHER (Lieutenant-Colonel du SDIS), Emilie DUPREY (Maire), Nicolas BOUTEAU (nouveau chef de centre de secours) et Romain PAVAGEAU (Adjoint au chef de centre) ont procédé à la remise des grades et distinctions.

Les récipiendaires :

- La fourragère et le grade de 1ère Classe : Thomas BROCHARD, Martial MAÎTRE.
- Promu au grade de Caporal : Corentin BESSON.
- Promus au grade de Sergent : Yannick PERSON.
- Promus au grade d'Adjudant : Isabelle BOUDELAS, Pascal GUICHETEAU, Romain PAVAGEAU.
- Promu au grade de Lieutenant : Nicolas BOUTEAU (Chef de Centre).

99 interventions ont été effectuées en 2020, une diminution de 30% par rapport à 2019 liée à la crise sanitaire.

L'effectif est composé de 22 sapeurs-pompiers (3 femmes, 19 hommes) dont 5 nouvelles recrues. Une campagne de recrutement est toujours en cours afin de passer à trois équipes d'intervention et ainsi diminuer le nombre de tours de garde. Les personnes intéressées peuvent contacter le chef de centre au 06.79.55.80.75





GENERATIONS ACTIVES

Les membres du bureau du club Générations Actives se sont déplacés, le lundi 11 janvier, à la Résidence Le Chêne d'Or pour offrir un coffret de chocolats aux résidents.

DU CÔTÉ DE LA MAM « L'UNIVERS DES P'TITS LOUPS »



Tout au long des 3 premières semaines de Décembre, les enfants ainsi que les assistantes maternelles ont confectionné de jolis bricolages pour chaque résident de l'EHPAD le « Chêne d'Or ».

« Il était tellement important pour nous d'illuminer ce Noël 2020 pour ces personnes qui ont vécu une année si particulière. Nos petits artistes étaient ravis d'utiliser leurs petits doigts »

Malgré les distances de sécurité, la rencontre avec quelques résidents et nos p'tits loups a été très émouvante lors de la remise des présents. Cet échange intergénérationnel fut attendrissant aux yeux de tous.



Chantal, Elodie et Manuela

CROQ 'NOISETTES

Pendant les mercredis du mois janvier, les enfants de Croq'Noisettes ont réalisé un panier garni de dessins pour remercier les soignants du service de réanimation du CHD de la Roche sur Yon.

En retour, le personnel leur a envoyé une jolie photo avec la fresque qui orne dorénavant le hall du service. Ils ont été très touchés par toutes ces jolies attentions, un grand MERCI aux soignants pour leur travail et aux enfants pour leur créativité !



Les bénévoles du Secours Catholique assurent une permanence au Presbytère des Brouzils pour collecter les vêtements le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 11h30.**

Les vêtements, layette, linge de maison doivent être propres, les vêtements usagers sont recyclés. Ces vêtements sont triés et vendus pour une somme modique à l'espace vêtements de Chavagnes-en-Paillers, ouvert à tous chaque samedi de 15h à 17h. Les recettes permettent d'aider les personnes en situation de précarité. Merci de votre aide.

~ ETAT CIVIL ~

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil

Nous accueillons avec joie la **naissance** de...

Tiago DURAND

le 7 janvier 2021

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Thierry BARRÉ

le 29 janvier 2021

Berthe POUVREAU

le 3 février 2021

René CHAUVET

le 9 février 2021

Marie FRUCHARD

le 12 février 2021

